 **ASSOCIATION DU LAC TOMCOD**

**PROCÈS-VERBAL de L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**Mercredi 8 juin 2022, 19h.**

**Salle des pompiers, 94 rue Principale**

**St-François-Xavier-de-Brompton**

**Ouverture de la réunion :19h30**

1. **Mot du Président par intérim, M. Bertrand Gagnon**

Monsieur Gagnon souhaite la bienvenue à tout le monde.

Il explique qu’il est président par intérim suite au départ de Claude Paulin en janvier 2022. Ce dernier participe toujours au comité à titre de représentant de la municipalité, mais il n’agit plus à titre de président. Bertrand Gagnon remercie Claude Paulin pour son travail pendant toutes ces années à titre de président de l’association.

1. **Nomination d’un président d’élections**

Bertrand Gagnon propose Claude Paulin, ce dernier accepte. Les membres présents sont d’accord.

1. **Nomination d’un secrétaire d’élections**

Bertrand Gagnon propose Johanne Pomerleau, elle accepte. Les membres présents acceptent.

1. **Appel des membres**

On constate le quorum. Ceci est proposé par François Talon et appuyé par Louis Horman

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

L’ordre du jour est présenté par Bertrand Gagnon. Il est proposé par Yves Auclair et appuyé par Claude Paulin. Adopté.

1. **Lecture et adoption du procès verbal de l’Assemblée générale annuelle du 18 octobre 2021**

Bertrand en fait la lecture.

On répond à quelques questions.

Monsieur Horman appuyé par Claude Paulin en propose l’adoption. Adopté.

1. **Rapports des officiers** :

 Rapport du Président :

Bertrand explique que les activités qui se sont poursuivies malgré la covid :

Entre autre :

L’association s’est associée avec le marché St-François pour la promotion du 10eme anniversaire du marché qui a remis un don de 1000$ à l’Association.

Nous avons entretenu et installé les appareils de sonication pour la saison 2022-2023.

Nous avons acheté et posé des toiles pour le contrôle des plantes envahissantes. Elles sont disponibles pour les membres.

Nous avons mis à jour le site web.

Nous avons également donné un contrat à Drone expert pour faire le relevé de la bande riveraine du lac durant la saison 2021.

Nous avons demandé et obtenu une subvention de 3000$ de la Ville. On explique que ceci nous a aidés compte tenu que nous ne pouvions pas faire les projets de financement que nous faisions normalement.

On a repris le porte à porte pour la campagne de cartes de membres.

Bertrand remercie les membres sans qui tout ce travail serait impossible.

Suggestion : être présent à la journée de l’arbre pour faire de la sollicitationde membres. Nous y étions par le passé.

 Rapport de la trésorière

Josée présente le bilan financier 2021-2022

Elle parle des photos par drone qui ont été réalisées en été 2021. Une photographie précise du lac et de ses berges à un moment X. L’idée est de voir si les rives se dégradent avec le temps. Cela pourra aider à prendre des décisions. C’était un projet commun municipalité et association. On explique que si on fait la même photo dans 5 ans on va pouvoir voir le changement. Certains aimeraient savoir si c’est accessible. On va regarder comment on pourrait le faire car c’est trop lourd pour le mettre sur le site.

On nous parle de **«info sol»** (site où on peut voir l’état des sols etles terrains sont répertoriés par numéro de lot dans chacune des municipalités inscrites et cela depuis de très nombreuses années. )

On répond à quelques questions.

Les membres reçoivent les rapports.

Présentation des lettres de créances : il n’y en a pas car les finances sont saines.

1. **Nomination des vérificateurs pour 2022-2023**

Madame Monique Chouinard serait d’accord pour poursuivre, mais madame Monique Deacon souhaite se retirer.

Julie Duquette propose Yves Auclair appuyé par André Henri

Monsieur Auclair accepte

Madame Monique Chouinard et monsieur Yves Auclair sont donc nommés comme vérificateurs pour l’année 2022-2023

1. **Cotisation annuelle pour 2022-2023**

Celle-ci demeure à 30$

1. **Activités prévues en 22-23**

En 2021 cela faisait 50 ans que l’association existe. On aimerait trouver une activité qui permettrait aux citoyens se réapproprier le lac. On pense à une journée extérieure, canot-kayak. La municipalité serait prête à ouvrir la descente. On demande des suggestions. Une membre indique qu’**à** la descente, il est indiqué « Les activités nautiques sont interdites » cela amène des questionnements… Monsieur Paulin explique que c’est une question d’assurance, parce que c’est impossible de prendre des échantillons d’eau à tous les jours pour savoir si la baignade est possible ou non, la ville ne peut pas indiquer que c’est permis …mais pour une activité ceci serait possible. Est-ce la baignade ou toute activité qui est interdite? Il serait bien de remettre les pancartes à jour…quand c’est écrit « activité nautique interdite »…cela nous amène à penser qu’on est illégal si on a un ponton. Claude Paulin va en parler à la municipalité.

Suggestions activités 50eme :

On pourrait avoir des canots, kayak, pontons… des hot dog…un tournoi de pêche?

Pendant le temps des outardes, serait intéressant de faire une exposition de voitures anciennes. On pourrait faire des moitiés-moitiés et cela attirerait des visiteurs.

On se dit que ce serait l’fun de faire une activité en hivers (carnaval), piste pour marcher sur le lac.

Faire un concours de photos du lac.

1. **Étude, ratification et adoption des amendements à la constitution et aux règlements**

Aucun changement pour cette ann**é**e.

Johanne Pomerleau explique que l’an prochain il y aura des changements pour rendre le poste de secrétaire officiel et améliorer la cohérence des règlements. Les mettre au goût du jour.

1. **Élection des officiers**

Claude commence par expliquer pourquoi il a remis sa démission de président de l’association du Lac.

Président : présentement occupé par Bertrand Gagnon par intérim

André Henri propose Bertrand Gagnon, Julie Duquette appuie. Il accepte : aucune autre proposition. Il est élu.

Vice-président : présentement vacant (sera en élection l’an prochain)

Josée Picard propose François Talon, Bertrand appuie. Pas d’autres propositions. Il accepte. Il est élu.

1re directeur : présentement occupé par Denis Messier

Il est absent. On va le contacter. S’il ne souhaite pas poursuivre, on ouvrira son poste.

3e Directeur : présentement occupé par André Henri

Josée Picard propose André Henri, appuyé par Marielle Bibeau. Aucune autre proposition. Il est élu.

4e Directeur : présentement vacant (sera en élection l’an prochain)

François Talon propose Julie Duquette appuyé de Daniel Drapeau : elle accepte. Aucune autre proposition. Elle est élue.

5eme Directeur : présentement vacant (était occupé par Johanne Pomerleau)

Josée Picard propose Daniel Drapeau. Appuyé par François Talon. Aucune autre candidature. Il accepte. Il est élu.

2eme directeur devient vacant puisque François Talon a accepté le poste de vice-président. Marielle Bibeau propose Annie Albert appuyé par François Talon. Aucune autre proposition. Elle accepte. Elle est élue.

Le conseil exécutif est donc complet :

Président : Bertrand Gagnon

Vice-président : François Talon

Trésorière : Josée Picard

Secrétaire : Johanne Pomerleau

1re directeur : Denis Messier (à confirmer)

2eme directeur : Annie Albert

3eme directeur : André Henri

4eme directeur : Julie Duquette

5eme directeur : Daniel Drapeau

Représentant de la municipalité : Claude Paulin

1. **Varia**

Aucun

1. **Levée de l’assemblée**

 **J**ohanne Pomerleau propose la levée de l’assemblée et Yves Auclair appuie. La levée se fait à 20h17, suivie par le tirage des prix de présence.